

Romanistique et « panlatinisme » en France dans la deuxième moitié du XIX^e siècle

Francesca ZANTEDESCHI
Université Pompeu Fabra de Barcelone

Conséquence du débat passionné sur les origines des nations, la notion de latinité s'inscrit également dans le débat sur les origines des langues et accompagne l'évolution des études de linguistique historique et comparative au XIX^e siècle. Dans le présent article je me propose d'analyser le rôle joué en France par la philologie et les études de langues romanes dans la définition d'un espace français et européen de civilisation latine en tant qu'opposé au slavisme et au germanisme.

Les pan-nationalismes en Europe

En 1837, l'opuscule *Über die literarische Wechselseitigkeit zwischen den verschiedenen Stämmen und Mundarten der slawischen Nation* (Réciprocité littéraire entre les diverses tribus et les diverses dialectes de la nation slave) est publié à Pesth. Son auteur, Jan Kollar (1793-1852), est un archéologue, linguiste et poète slovaque. Écrit en allemand, cet opuscule exhorte les peuples slaves à défendre leur propre langue¹. Après être restés longtemps isolés les uns des autres, écrit Kollar, les peuples slaves commencent désormais « à se regarder comme un grand peuple et ils considèrent leurs différents idiomes comme des dialectes d'une même langue ; il s'éveillent au sentiment de la nationalité² ». Et pourtant, comme le souligne le slaviste français Louis Léger (1843-1923), Kollar ne va pas jusqu'à préconiser l'unité politique et religieuse des peuples slaves ; au contraire, il recommande « l'obéissance et la fidélité au monarque³ ». Mais bien avant Kollar, le prêtre croate Georges Krijanitch (1617-...) écrivait dans son traité *De la Politique* : « Je suis venu ici pour purifier la langue slave, en écrire une bonne grammaire et un bon lexique, pour rédiger une histoire de la nation slave toute entière

1. Voir Louis Léger, *Russes et Slaves*, Paris, Hachette, 1890, I, p. 302 et suiv. L'auteur était un universitaire français spécialiste des langues et civilisations slaves.

2. *Ibid.*, p. 302.

3. *Ibid.*, p. 304.

[...]» Krijanitch, que Léger définit « un précurseur du panslavisme⁵ », écrivait son livre « pour la défense de notre commune nation » contre les étrangers :

La race slave est partagée en six tribus, les Russes, les Polonais, les Tchèques, les Bulgares, les Serbes et les Croates. Tous ont eu autrefois des rois nationaux. Seule aujourd'hui la Russie possède un souverain de sa langue. Tous les autres peuples sont soumis à des étrangers. [...]. La race slave n'a pas encore eu d'historien. Les Allemands ne cessent d'écrire sur elle, spécialement sur la Russie, toutes sortes de calomnies. J'ai donc résolu de rédiger une histoire de la race slave toute entière, où seraient réfutés les mensonges des Allemands...⁶

Les « pan-mouvements » – par exemple, le panslavisme, le pangermanisme, le panlatinisme, le panscandinavisme – peuvent être comptés parmi les conséquences de l'introduction du comparatisme dans les études linguistiques. Après l'acceptation de l'existence d'une famille linguistique indo-européenne, au XIX^e siècle, les recherches s'attachent à l'étude de ses différentes branches, ainsi qu'à la comparaison parmi les différentes familles linguistiques. En Europe, les ouvrages de Grimm sur la *Deutsche Grammatik* (1835), la grammaire comparée des langues romanes de Friedrich Diez (*Grammatik der romanischen Sprachen*, 1836–44), des langues slaves de Franc Miklosich (*Vergleichende Grammatik der slav. Sprachen*, 1852–74) et des langues celtiques de Johann Kaspar Zeuss (*Grammatica Celtica e monumentis vetustis tam Hibernicae linguae quam Britannicae dialecti cambricae cornicae armoricae nec non e gallicae priscae reliquiis*, 1853), facilitent l'épanouissement des mouvements visant à l'unité de tous les peuples qui parlent une langue de la même branche linguistique. L'approche diachronique des langues et leur comparaison typologique attirent l'attention des linguistes vers des problématiques nouvelles et vers l'exploration de langues inconnues, tandis qu'une nouvelle conception de la langue comme expression du génie d'un peuple se fraye le chemin. La philologie est mobilisée afin de rendre compte et de comprendre les cultures historiques à partir de l'analyse et de l'interprétation de leurs textes⁷. Intégrant la tradition classique et l'exégèse biblique dont elle est l'héritière, cette nouvelle philologie marquera durablement les visions historiques de l'Occident en calquant les civilisations sur leurs modèles linguistiques⁸.

La montée des pan-mouvements reprend, en l'amplifiant, l'identification qui se construit au cours du siècle entre langue et nation, dans le cadre des mouvements des nationalités et de l'établissement des États-nations sur des

4. Cité dans Louis Léger, *Le Panslavisme et l'Intérêt français*, Paris, Ernest Flammarion, 1917, p. 60.

5. Louis Léger, *Nouvelles études slaves*, 2 vol., Paris, Ernest Leroux, 1880, p. 1.

6. Cité dans Louis Leger, *Le Panslavisme*, *op. cit.*, p. 62.

7. Robert S. Leventhal, « The Emergence of Philological Discourse in the German States, 1770-1810 », *Isis*, vol. 77, n° 2, juin 1986, p. 243-260.

8. Maurice Olender, *Les Langues du Paradis*, Paris, Le Seuil, 1989, p. 42-43.

bases modernes. Le concept de « langue nationale », qui est l'expression de cette relation, est donc le résultat d'un long processus de maturation à la fois des conceptions linguistiques et politico-juridiques de la nation et de l'État moderne. C'est précisément dans ce contexte historique et idéologique que les pan-nationalismes voient le jour, comme conséquence d'interactions et de confluence de minorités appartenant à la même « famille nationale » et qui, pour être morcelées en plusieurs États, développent une forme de nationalisme visant à réunir tous les membres d'une même famille linguistique⁹.

Après la quête des origines linguistiques, les pan-nationalismes entreprennent de revendiquer l'union de tous ces peuples qui, partageant une même langue, culture et « origine ethnique », sont généralement répartis dans plusieurs États. L'essor des pan-nationalismes dans la deuxième moitié du XIX^e siècle emboîte le pas à la recrudescence du nationalisme ethnique, à son tour renforcé par la consolidation du concept de race, ainsi que par l'assimilation que l'on opère entre race et langue, les classifications linguistiques et les classifications raciales se renforçant mutuellement¹⁰. Vers la fin du XIX^e siècle, le terme de « pan-nationalisme » cache désormais une variété de phénomènes qui ont en commun le fait d'avoir des visées territoriales très larges, qui peuvent être motivées par les raisons (politiques, économiques, militaires) les plus diverses, et qui trouvent leur justification « morale » surtout au niveau culturel et racial. Selon Jean Plumyène, par exemple, « pangermanisme » n'est qu'un terme très réducteur pour définir un phénomène complexe, qui va du nationalisme bismarckien à l'idéologie *alldentsch*, en passant par la revendication d'une *Kultur* germanique et de l'impérialisme colonial¹¹. En même temps, il souligne le caractère « subversif, antiétatique, révolutionnaire » des différentes thèses pangermanistes.

Les théories pan-nationalistes connaîtront leur apogée dans la première moitié du XX^e siècle, lors de l'éclatement des deux guerres mondiales. En 1918, Tomas G. Masaryk, premier président de la Tchécoslovaquie, État nouvellement formé, définit le pangermanisme comme

9. Joep Leerssen a défini les pan-mouvements comme « the nationalism of language families » ; Joep Leerssen, *National Thought in Europe*, Amsterdam University Press, 2006, p. 154.

10. Comme le philosophe italien Alberto Burgio l'a expliqué, « Les classifications linguistiques [...] peuvent s'articuler sur les classifications raciales grâce à une conception fixiste que déjà Friedrich Schlegel considère comme l'expression d'invariants spirituels. En tant que fondement de caractères somatiques stables dans le temps, la race paraît à son tour en mesure de refléter – et de co-déterminer – les caractéristiques fondamentales spécifiques de la langue et les formes culturelles mêmes qui lui sont liées (en ce sens une anatomie comparée fixiste constitue le *modèle* et le *guide* de la linguistique historique) » ; Alberto Burgio, *L'Invenzione delle razze*, Roma, Manifestolibri, 1998, p. 99.

11. Jean Plumyène, *Le Nazioni romantiche. Storia del nazionalismo nel XIX secolo*, Firenze, Sansoni, 1982, [trad. du français : *Les Nations romantiques*, Paris, 1979], p. 360. Dans son livre sur l'impérialisme, Hannah Arendt a défini le pangermanisme et le panslavisme comme deux formes d'impérialisme continental : faute de colonies d'outre-mer, pangermanistes et panslavistes cherchent de s'étendre sur le continent, en suivant une continuité géographique à partir d'un centre de pouvoir ; voir Hannah Arendt, *L'Impérialisme*, Paris, Le Seuil, 2006 [éd. or. en angl. : 1951].

l'unification des Allemands ou dans un sens plus large de tous les groupes de race germanique ; de manière analogue le terme s'utilise pour panslavisme, panscandinavisme, etc. Aujourd'hui le pangermanisme est surtout une philosophie de l'histoire, de l'histoire de la nation germanique et de toute l'humanité ; c'est l'effort d'établir, à travers l'étude systématique du développement historique et des conditions de l'Allemagne et des autres pays, la place du peuple allemand dans l'évolution historique ; en même temps, par pangermanisme, nous entendons l'activité politique et le mouvement qui se fondent sur cette théorie¹².

Le panlatinisme face à l'Europe

Dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, le panlatinisme fait en France l'objet d'un véritable effort de systématisation en différents domaines, notamment politique et économique. En 1860, Cyprien Robert (1807-1865) – l'un des fondateurs des études slaves en France, chargé de cours de Langue et littérature slaves au Collège de France (1852-1857) et rédacteur à la *Revue des Deux Mondes*¹³ – publie à Paris le livre *Le Panlatinisme. Confédération gallo-latine et celto-gauloise. Contre-testament de Pierre le Grand et contre-panslavisme*. Selon Robert, le panlatinisme représente l'unique remède contre le Panslavisme, dont il allait chercher l'origine dans la question linguistique et le principe de la reconstitution des nationalités. Par la publication de ce livre, Robert souhaite alerter la France et les autres peuples latins sur la menace en provenance du monde slave¹⁴.

Pour M. Seligmann, auteur d'un *Mémoire sur la politique extérieure de la France remis à M. le Ministre des Affaires Étrangères* (1870), le panlatinisme doit contrecarrer le pangermanisme et le panslavisme. Les pays de l'Europe latine, déjà unis « par l'origine et un fond commun dans le langage » et rapprochés par des institutions identiques (la République), doivent s'associer « dans une confédération libre » afin de s'opposer « au pangermanisme unitaire et au panslavisme despotique. Les Républiques occidentales feront contrepoids aux monarchies du Centre et du Nord. Alors sera retrouvé l'équilibre de l'Europe, et l'avance que le pangermanisme a sur le panslavisme, en le rendant plus accessible aux idées dont le panlatinisme sera le foyer, deviendra une garantie de plus¹⁵ ».

12. *La Nuova Europa*, p. 15. Masaryk écrit ce pamphlet dans le but de défendre la cause des Tchécoslovaques auprès des puissances de l'Entente en dénonçant le plan pangermaniste pour la domination du monde.

13. Voir Leszeck Kuk, « Cyprien Robert, slavisant angevin et la grande émigration », dans *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, t. 99, n° 4, 1992, p. 505-515.

14. Cyprien Robert, *Le Panlatinisme. Confédération gallo-latine et celto-gauloise. Contre-testament de Pierre le Grand et contre-panslavisme*, Paris, Passard, 1860.

15. Seligmann, *Mémoire sur la politique extérieure de la France remis à M. le Ministre des Affaires Étrangères*, Paris, A. Parent Imprimeur de la Faculté de Médecine, 1870, p. 5.

De même, selon Marc-Amédée Gromier (1841-1913)¹⁶, le Panlatinisme représenterait une alternative valable et pacifique au système des alliances européennes, ainsi qu'il l'explique dans *Aux Latins. Un dernier mot*. Publié en 1883, ce pamphlet considère la signature de la Triple alliance entre Allemagne, Autriche et Italie comme une réaction au Panlatinisme, cette union hypothétique des États latins. Selon Gromier, le mouvement latin n'est pas limité au principe de la race, mais il possède surtout une composante morale, qui respecte le principe des nationalités par la promotion de la paix. Gromier développe cette idée in 1885 dans l'ouvrage *Alliance latine et Zollverein Méditerranéen*, publié à Florence. Convaincu que la concordance des intérêts matériels est l'un des plus puissants facteurs de concorde parmi les États, Gromier promeut le *Zollverein Méditerranéen*. Il prend donc inspiration du Zollverein allemand, qui avait joué un rôle fondamental dans le processus d'unification allemande. Selon Gromier, un *Zollverein Méditerranéen* faciliterait l'entente parmi les peuples de « race latine ». En tant qu'union douanière méditerranéenne, le *Zollverein Méditerranéen* devrait lier économiquement les peuples latins et leurs « proches », à savoir les habitants du Portugal, de l'Espagne, de la France, de l'Italie, du Monténégro, de l'Albanie, de la Grèce et de la Roumanie – mais aussi toutes les colonies méditerranéennes, actuelles et futures, de ces pays. Le but du *Zollverein Méditerranéen* était d'équilibrer, à travers une expansion pacifique, la suprématie des nations allemandes et anglo-saxonnes sur les nations du sud de l'Europe. Selon les « latinophiles », une union des peuples latins aurait facilité l'établissement des États-Unis d'Europe et, grâce, à une alliance avec les États-Unis d'Amérique, l'instauration définitive de la paix perpétuelle¹⁷.

Mais en France il n'y a pas que des défenseurs des idéaux latins. Selon Yves Guyot (1843-1928), par exemple, la race latine n'existe pas¹⁸. Le concept même de race est en soi ambigu, car les anthropologues qui se sont dédiés à l'étude des races ont eu du mal à trouver des critères de classification commun. Il s'en suit que « les classifications n'ont point de réalité et ne répondent pas à des catégories précises ». En particulier, Guyot nie que les

16. Journaliste, républicain convaincu, anti-impérialiste ardent, philanthrope, Gromier est également le fondateur de l'Association Internationale économique des Amis de la paix (1865). Chef de bataillon des gardes nationaux pendant le siège de Paris, en 1870, après avoir décliné la candidature à l'Assemblée Nationale pendant la Commune, il abandonne son attitude militante pour s'occuper de problèmes sociaux et économiques ; voir, Marc-Amédée Gromier, *La Commune : journal d'un vaincu*, Paris, V. Havard, 1892, p. 4 et suiv.

17. Il se développe un réseau européen d'intellectuels et politiciens défenseurs de l'idéal latin, contraires à la politique bonapartiste. En 1882, par exemple, Gromier cite l'italien Mauro Macchi, républicain et socialiste, comme étant « un fervent partisan de l'Alliance gréco-latine » et un fauteur enthousiaste de la fraternisation italo-française. Macchi a pris parti pour la France contre la civilisation prussienne et a fait appel à la solidarité des peuples et à la paix universelle. En 1878, Macchi prônait la formation d'une « ligue fédérale des différentes races » (latine, teutonique, slave), afin d'arriver à l'établissement des États-Unis d'Europe.

18. Yves Guyot, *L'Évolution politique et sociale de l'Espagne*, Paris, Bibliothèque-Charpentier, 1899. Yves Guyot, économiste et homme politique français, radical, défenseur du libre-échange et de la démocratie, fut député et ministre des Travaux publics (1889-1892).

Français appartiennent à la race latine, car ce n'est pas la conquête romaine (qui, par ailleurs, a été peu importante au point de vue ethnique) qui a pu donner à la France ce supposé caractère latin. Il refuse, en effet, l'analogie que l'on fait entre langue et race : « L'influence romaine, sous le rapport de la langue, des mœurs, des coutumes, du vêtement, des lois, de la religion, a été rapide et profonde ; mais l'influence anthropologique a été presque nulle¹⁹. » Le peuple romain même était formé d'« éléments ethniques multiples », impossibles donc à réduire à une seule et même race. Et il cite l'anthropologue français Lagneau qui concluait son *Anthropologie de la France* (1879) en disant que le fait qu'un peuple parle une langue dérivée du latin ne signifie nullement qu'il appartient à la une race latine :

Cependant, sur cette analogie linguistique, mais nullement ethnologique, repose uniquement cette théorie des races latines et le panlatinisme, concernant les peuples du sud-ouest de l'Europe et de nombreuses colonies, c'est-à-dire de la France, du Portugal, de l'Espagne, de l'Italie, d'une partie de la Suisse et de la Belgique, du Canada, de la plupart des possessions de l'Amérique centrale et méridionale, etc. Le panlatinisme n'a fait son apparition sur l'horizon de la politique européenne que lorsque les gouvernants des principaux États allemands et slaves ont pensé trouver dans les théories analogues du pangermanisme et du panslavisme de puissants mobiles pour entraîner leurs peuples à des guerres de conquête²⁰.

Latinité et romanité en France au XIX^e siècle

Même si c'est sous la Restauration que l'idée de latinité se développe pleinement²¹, ses antécédents historiographiques sont à retrouver dans le débat entre « germanistes » et « romanistes »²², résultat d'un renouvellement de la problématique de l'histoire de France surgi à la fin du règne de Louis XIV²³. La discussion concernait alors les rapports entre les Gaulois et les Francs, les deux peuples qui, historiquement, s'étaient succédés sur le territoire français. Contrairement aux thèses jadis courantes et qui avaient considéré les rapports entre ces deux peuples sous un angle harmonieux²⁴, une théorie s'était fait jour

19. *Ibid.*, p. 26-27.

20. *Ibid.*, p. 30.

21. Voir aussi, A. Ardao, *Génesis de la idea y el nombre de America Latina*, Caracas, Centro de Estudios Latinoamericanos Romulo Gallego, 1980.

22. Ces termes connaissent leur fortune à la fin du XIX^e siècle ; selon Claude Nicolet, on trouve une première utilisation de ces expressions dans la *Revue des Deux Mondes* en 1871 (*La Fabrique d'une nation*, Paris, Perrin, 2006 [2003], p. 58).

23. Krzyszttof Pomian, « Francs et Gaulois », dans Pierre Nora (dir.), *Les Lieux de mémoire*, vol. I, *Les France*, Paris, Gallimard, 1992, p. 67.

24. C'est le cas, par exemple, de la thèse de François Hotman [*Franco-Gallia*, Genève, 1578] qui voyait dans les Francs « les Germains alliés depuis toujours aux Gaulois dans leur lutte contre Rome et venus de la Gaule en libérateurs : les deux peuples unis ont formé une nation et élu leur premier roi ». La thèse proposée par Claude Fauchet [*Recueil des antiquitez gauloises et françoises*, Paris, 1579] s'inscrit aussi dans une perspective d'harmonie, car il admet que « les Francs se sont aisément remeslez et unis avec les Gaulois estans de même

qui envisageait l'histoire de France dans la perspective d'un affrontement séculaire entre les descendants des Gaulois et les héritiers des Francs. Ce débat, qui avait secoué l'historiographie française tout au long du XVII^e et XVIII^e siècles, concernait les origines de la féodalité et de la monarchie absolue et réduisait l'histoire de France à une guerre des classes qui serait en fait une guerre des races : aux germains aristocrates, les Francs, s'opposerait un Tiers-État, composé par des gallo-romains soumis.

Renfermée dans un débat stérile et sans issue, la littérature politique du XVIII^e siècle n'avait fait que figer les deux partis. Le débat ne semble perdre de son intérêt qu'après les événements de la Révolution, qui éradiquent monarchie et noblesse²⁵. L'époque de la Restauration se fera alors porteuse d'un renouveau historiographique stimulé par la nécessité d'écrire une histoire véritablement nationale, et caractérisé par une prise de distance vis-à-vis de l'épineuse question, ainsi que par l'intention de lui rendre l'esprit et les qualités d'un vrai problème historique²⁶. Sous la Restauration, la nécessité de revendiquer l'unité et la continuité de l'identité nationale est prônée comme un remède aux maux infligés par la Révolution. La nouvelle lecture que l'on fait du Moyen Âge est une réponse aux problématiques soulevées par les historiens, qui le considèrent dès maintenant comme le berceau de la langue et de la littérature modernes ainsi que celui de l'unité nationale. Pour les historiens de la Restauration, l'étude du Moyen Âge s'impose donc comme une « quête de racines » : après le passage dévastateur de la Révolution, qui a privé les Français de l'histoire qui avait cours jusque-là, l'urgence se fait sentir de bâtir une histoire digne de la nation. Ce n'est plus alors la curiosité qui oriente l'attention vers le Moyen Âge, mais une sorte d'identification que l'on opère entre cette époque si éloignée et la période contemporaine, et qui se fonde sur le principe de continuité qui abolit l'altérité implicite de la récente expérience révolutionnaire²⁷. Le passé médiéval, vidé de son aspect pittoresque, est dès lors caractérisé par le sublime, le grandiose. Dans la littérature, cet enthousiasme se manifeste à travers une augmentation importante d'éditions de textes médiévaux originaux, mais aussi dans l'éloignement grandissant entre les consommateurs de littérature d'un côté et les producteurs d'érudition de l'autre ; enthousiasme que l'intérêt nouveau pour la linguistique en tant que discipline en soi, séparée des études historiques et littéraires, contribue à approfondir²⁸.

origine et mœurs approchant les uns des autres » ; Krzysztof Pomian, *op. cit.*, p. 66.

25. Claude Nicolet, *op. cit.*, p. 59.

26. Antonio Coco, *François Guizot*, Napoli, Guida, 1983, p. 113.

27. Michael Glencross, « Relic and Romance : Antiquarianism and Medievalism in French Literary Culture, 1780-1830 », *The Modern Language Review*, vol. 95, n° 2, 2000, p. 342.

28. *Ibid.*, p. 347.

L'essor de la romanistique en France

C'est ainsi que la quête des origines de la nation française se met en marche. Après la *tabula rasa* des différences et des privilèges de l'Ancien Régime opérée par la Révolution, il est urgent de montrer l'unité de la nation. La culture populaire assume alors une nouvelle dignité en tant que « conservatoire du patrimoine collectif²⁹ ». L'intérêt pour les antiquités nationales se déploie dans plusieurs directions : la quête des origines, l'écriture d'une histoire nationale, la recherche et la classification de tout ce qui est censé constituer le patrimoine historique de la nation. Les restes archéologiques, l'art, l'architecture, les textes manuscrits, les traditions, les usages, les vestiges de la culture populaire, les idiomes locaux, tout devient objet d'attention, tout est digne d'être inventorié³⁰. Le 30 mars 1805, l'Académie celtique est fondée à Paris. Comme Joseph Lavallée l'observe dans son mémoire de 1807 pour l'Académie, il s'agissait de fournir à la France « l'équivalent de ce qu'est à Florence l'académie étrusque, à Stockholm la société scandinave, à Londres celle des antiquaires [...] »³¹. L'Académie celtique se donne donc le but de « 1° de faire des recherches sur la langue celtique, de donner les étymologies de toutes les langues qui en dérivent, et spécialement de la langue française ; – 2° de décrire, d'expliquer et de faire graver les monuments anciens des Gaules³² ». Les thèses en faveur du celtique resteront néanmoins marginales, tandis que, dans la même période, les recherches sur le provençal en tant que « l'une des composantes majeures de la langue française en formation³³ » sont bien accueillies³⁴.

Au début du XIX^e siècle, François-Juste-Marie Raynouard (1761-1836), Antoine Fabre d'Olivet (1767-1825) et Henri-Pascal de Rochemore (1741-1834) sont les premiers à concourir par leurs travaux à redonner dignité et honneur à la langue des troubadours. Ils sont porteurs de l'idée que, par sa perfection et sa pureté, la langue d'oc est l'ancêtre directe et légitime de la langue française. Cette idée, diffusée notamment au cours des XVII^e et XVIII^e siècles, avait son origine dans le « mythe de la langue des troubadours », né dès le XVI^e siècle d'un sentiment d'aliénation vis-à-vis de la langue d'oc : le

29. Anne-Marie Thiesse, *La Création des identités nationales*, Paris, Seuil, 1999, p. 50.

30. L'expression de « monument historique » est utilisée pour la première fois en 1790 par Aubin-Louis Millin dans son recueil d'antiquités nationales pour désigner tout ce qui pouvait fixer, illustrer, préciser l'histoire nationale ; André Chastel, « La notion de patrimoine », dans P. Nora, *Les Lieux de mémoire, La nation*, II, 2, Paris, Gallimard, 1997, p. 424.

31. *Ibid.*, p. 419.

32. Cité dans Krzysztof Pomian, « Francs et Gaulois », dans P. Nora (dir.), *Les lieux de mémoire, op. cit.*, p. 54.

33. Jean-Yves Guiomar, « Le Barzaz-Breiz », dans P. Nora (dir.), *Les Lieux de mémoire, Les Frances*, III, 2, p. 530.

34. Sur le plan littéraire, même faiblesse pour le courant celtophile, surtout face à la prestigieuse littérature provençale que Fauriel, dans son cours à la Sorbonne de 1830-1831, placera à l'origine même de toute la littérature européenne.

sentiment de profond enracinement dans la conscience linguistique était, en fait, contrasté par le sentiment de son extranéité³⁵. Au XIX^e siècle, les études sur les langues romanes se focalisent sur l'écrit, sur les monuments de la langue, en alimentant l'intérêt philologique pour des langues que l'on considère déjà mortes. Raynouard, par exemple, fut « le premier à appeler l'attention des savants sur la culture occitane médiévale, à chercher quelle parenté établir entre les différentes langues romanes et à tenter d'inscrire les différents parlers issus du latin dans une filiation historique³⁶ ».

Pourtant, le mérite d'avoir réhabilité l'ensemble de l'histoire et la littérature « occitanes » dans leur totalité revient à Claude Fauriel (Saint-Étienne, 1772-1844), auteur en 1836 d'une *Histoire de la Gaule méridionale sous la domination des conquérants germains*, et éditeur l'année suivante de la *Chanson de la Croisade contre les hérétiques albigeois*. Disciple de Raynouard, il est influencé par sa méthode comparative et historique, même s'il donne plus d'importance à la tradition populaire, orale, surtout dans l'épopée³⁷. Après avoir dédié sa jeunesse à l'étude des littératures anciennes et modernes, il décide de concentrer ses travaux sur l'histoire du Midi de la France car, selon lui, c'est bien là qu'est le berceau de la civilisation européenne : c'est à partir de cette contrée que « les idées qui ont gouverné le moyen âge, trouvant dans la chevalerie leur forme sociale, et dans la littérature provençale leur première expression, réagirent [...] sur toutes les nations de l'Europe³⁸ ». Chargé d'une chaire de littérature étrangère à la Faculté des Lettres de Paris en 1831, Fauriel inaugure son cours par l'histoire de la poésie provençale. Selon Jules Mohl (1800-1876), membre de l'Institut, il s'agissait d'un choix naturel, du moment que la littérature provençale « avait donné l'impulsion et le ton à toutes les autres, et avait été la première manifestation de l'élément nouveau qui, dans sa combinaison avec les restes de la civilisation antique et avec les idées chrétiennes, a formé l'esprit du moyen âge³⁹ ». Dans son discours d'ouverture, Fauriel explique que son choix est tombé sur l'histoire de la poésie provençale car « cette littérature est bien réellement aujourd'hui, une littérature étrangère », car « la contrée qui en fut le berceau ne faisait point alors partie de la monarchie française, et la langue qui lui est propre diffère à peu près autant du français que l'italien ou l'espagnol ». De plus, « l'ancienne littérature provençale n'est pas seulement la première en date des littératures de l'Europe moderne. C'est elle qui a agi le plus tôt et le plus longtemps sur la plupart des autres, qui leur a donné le plus de son esprit et de ses formes et dont l'histoire

35. Maurizio Perugi, « Histoire de la réflexion sur les langues romanes : l'occitan », *Romanische Sprachgeschichte/Histoire linguistique de la Romania*, t. I, Berlin, De Gruyter, 2003, p. 247-248.

36. Gabriel Bergounioux, *Aux origines de la linguistique française*, Paris, Pocket, 1994, p. 58.

37. Michael Glencross, *op. cit.*, p. 347.

38. Claude Fauriel, *Histoire de la poésie provençale* [1846], 3 tomes, Genève, Slatkine Reprints, 1969. La préface de l'ouvrage (p. I-XV) est signée Jules Mohl (1800-1876), membre de l'Institut, p. III.

39. *Ibid.*, p. IV-V.

tient le plus à la leur⁴⁰ ».

Après avoir fait figure de littérature « étrangère », la littérature provençale – et, plus généralement, occitane – du moyen âge, fera dans les années 1870 son entrée triomphale dans l'histoire de la littérature nationale de France. L'institution de la philologie romane comme discipline scientifique aux intérêts nationaux contribuera de manière incomparable à marquer ce passage.

***Romania* et l'institutionnalisation de la romanistique en France**

Autour des années 1870, la primauté dans l'étude des langues romanes est toujours aux savants méridionaux. En 1869, la Société pour l'étude des langues romanes est fondée à Montpellier. Ses membres se donnent pour but d'étudier « la langue romane ancienne et moderne du midi de la France » et d'entretenir la connaissance de la langue du Midi et de sa littérature⁴¹. Stimulée par la renaissance de la littérature provençale et par l'épanouissement des lettres catalanes, la SLR se place fermement dans la droite ligne des études historico-comparatives inaugurées en France par Raynouard, et vise à fournir une caution scientifique à la création littéraire en langue d'oc, notamment à celle des félibres. Comme ils déclarent dans le « compte rendu » des travaux de 1869 de la société, ses membres comptent suivre la méthode adoptée par Raynouard et Fauriel, qui avaient abordé la littérature des troubadours par l'étude de la langue et de la société dont elle était l'expression, et ils s'attachent à l'étude de la langue d'oc ancienne et moderne. La création de la SLR témoigne de la volonté de ses fondateurs de donner un statut scientifique aux études de philologie romane et de suivre les normes adoptées par la discipline à niveau international. De plus, le choix d'appeler l'association « Société pour l'étude des Langues Romanes » non seulement sert à relever l'héritage de Raynouard qui, le premier, avait utilisé l'expression « langue romane » pour parler de la langue d'oc ; il est en même temps manifestation de l'intention de ses membres de se consacrer à l'étude de toutes les langues néo-latines, y compris la langue d'oïl.

Le panorama français des études romanes est néanmoins destiné à changer avec l'entrée en scène de *Romania*, recueil trimestriel consacré à l'étude des langues et des littératures romanes, fondé en 1872 par Gaston Paris (1839-1903)⁴² et

40. *Ibid.*, p. VII. Voir Michel Espagne, « L'invention de la philologie. Les échos français d'un modèle allemand », *Histoire Épistémologie Langage*, t. 19, fascicule 1, 1997, p. 121-134.

41. *Bulletin* de la SLR, 1870, tome I, p. 22.

42. Champenois, Gaston Paris fait ses études à Bonn et à l'École des chartes de Paris. Il succède à son père Paulin Paris au Collège de France, d'abord comme professeur à la chaire de langue et littérature françaises du Moyen Âge, de 1872 à 1903, puis en tant qu'administrateur à partir de 1894. Il participe à la création de la *Revue critique* en 1866 et de *Romania* en 1872. Il est élu membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1876 et de l'Académie française en 1896. La *Revue des Langues Romanes* a dédié un numéro à « Gaston Paris (1839-1903), philologue, médiéviste, grammairien », *RLR*, tome CVI, 2002, n° 1.

Paul Meyer (1840-1917)⁴³, tous les deux issus de la prestigieuse École Nationale des Chartes et élèves du grand romaniste allemand Friedrich Diez (1794-1876)⁴⁴. Contrairement à la *Revue des Langues Romanes*, organe de la Société des Langues Romanes, qui est vouée principalement à la phonétique et à la dialectologie, et aussi à la langue telle qu'elle est encore parlée, *Romania* se spécialise dans l'étude de l'ancien français et la littérature française médiévale⁴⁵. Dans ses cours au Collège de France, Gaston Paris se sert de la philologie et du comparatisme pour évaluer, par une approche linguistique, l'étude de la littérature médiévale, visant principalement à établir la phonétique et la grammaire de l'ancien français⁴⁶. *Romania*, selon l'intention de ses fondateurs, se charge donc d'énoncer « les différents articles de la science nouvelle » et de fustiger « toute infraction théorique et méthodologique » à travers des comptes rendus sévères⁴⁷. Elle suit la fondation de la *Revue critique d'histoire et de littérature* en 1866, qui avait pour but d'évaluer les travaux contemporains d'un point de vue strictement scientifique et d'appliquer en France les méthodes employées à l'époque dans les revues allemandes et anglaises⁴⁸.

La fondation de *Romania* s'inscrit donc dans l'histoire de la professionnalisation des recherches linguistiques, qui se fait à travers les séminaires de l'École Pratique des Hautes Études et qui a pour tâche de former les nouvelles élites savantes de la République. En même temps, elle marque une évolution vers l'institutionnalisation définitive de la philologie romane, désormais destinée à acquérir un statut scientifique et une portée nationale. La fondation de *Romania* rend compte également d'un double effort national. D'un côté, par sa création les philologues français cherchent à prendre l'avantage sur l'Allemagne dans le domaine de la philologie romane⁴⁹. De l'autre, ils visent à monopoliser un terrain d'études laissé jusque-là dans les mains des érudits de province, en créant *ex nihilo* une école française de

43. Parisien, il se spécialise dans la littérature occitane ancienne avant d'effectuer une œuvre considérable dans nombre de sections différentes de la littérature romane. En 1863, il intègre la section des manuscrits à la Bibliothèque Nationale. En 1876, il devient professeur de langues et de littératures d'Europe méridionale au Collège de France. En 1882, il devient directeur de l'École des Chartes puis, un an plus tard, membre de l'Académie des inscriptions. Il est l'un des fondateurs de la *Revue critique* et le fondateur ainsi que le collaborateur principal de la revue *Romania* (1872).

44. Guylaine Brun-Trigaud, *Le Croissant : le concept et le mot*, Université Lyon III, Centre d'Études linguistiques Jacques Goudet, 1990, p. 152.

45. Louis Kukenheim, *op. cit.*, p. 88.

46. Gabriel Bergounioux, *Aux origines de la linguistique française*, Paris, Pocket, 1994, p. 121 et suiv.

47. Daniel Baggioni, *op. cit.*, p. 147. « Le parcours classique du futur romaniste – continue Baggioni – consiste à venir de province pour, après détection par les maîtres, une mise à l'épreuve et une formation aux normes de la nouvelle science (séminaires et cours à l'EPHE ou à l'École des Chartes, thèse sous la direction de Paris ou Meyer, premières charges de cours puis nominations successives jusqu'à la chaire disponible en temps opportun) ».

48. John M. Graham, « National Identity and the Politics of Publishing the Troubadours », dans R. Howard Bloch et Stephen G. Nichols (dir.), *Medievalism and the Modernist Temper*, Baltimore and London, The Johns Hopkins University Press, 1996, p. 74.

49. Voir Ursula Bähler, *Gaston Paris et la philologie romane*, Genève, Droz, 2004.

linguistique romane à même de délégitimer toute activité antérieure⁵⁰. Ce double effort se dégage dans le premier numéro de la revue, où Gaston Paris s'attache à expliquer le choix du nom du périodique. Le mot « Romania », écrit-il, embrasse sous un nom commun l'ensemble des possessions des Romains et « a servi particulièrement à désigner l'empire d'Occident, quand il fut détaché de celui de Constantinople ». C'est par conséquent un mot bien choisi pour dire le domaine des langues et des littératures romanes, et c'est en ce sens qu'il est employé dans la revue⁵¹. La Romania, ou l'union des nations romanes, continue-t-il, « n'a pas pour base une communauté de race » (comme chez les Germains et les Slaves), mais plutôt une communauté de civilisation. « Quand on parle des races latines on emploie une expression qui manque absolument de justesse : il n'y a pas de races latines. La langue et la civilisation romaines ont été adoptées, plus ou moins volontairement, par les races les plus diverses, Ligures, Ibères, Celtes, Illyriens, etc. C'est donc sur le sacrifice de la nationalité propre et originelle que repose l'unité des peuples romans ; elle a pour base un principe tout différent de celui qui constitue l'unité germanique ou slave ». La Romania est donc un produit tout historique. Au principe de nationalité fondée sur l'unité de race, « qui ne repose que sur une base physiologique », s'oppose le principe qui fonde « l'existence et l'indépendance des peuples sur l'histoire, la communauté des intérêts et la participation à une même culture ». Ce dernier principe « oppose le libre choix et l'adhésion qui provient de la reconnaissance des mêmes principes à la fatalité de la race ; il est éminemment progressif et civilisateur, tandis que l'autre sera toujours par son essence conservateur et même exclusif ». Héritières de Rome, les nations romanes « ont pour mission de représenter dans le monde moderne l'idée d'une cité commune, entrevue par les Romains, en la fondant sur des bases plus solides⁵² ». Cette communion de civilisation qui lie entre elles les nations romanes et qui était visible au Moyen Âge, n'existe plus aujourd'hui. C'est pourquoi il est nécessaire de faire revivre cette civilisation à travers l'étude des langues et des littératures romanes.

L'avant-propos de Gaston Paris répond à des exigences politiques et semble avoir trois objectifs principalement. En premier lieu, rendre aux « nations romanes » et à la France d'abord leur droit de priorité sur les études romanes, alors qu'à l'époque la prééminence en ce domaine appartenait aux Allemands. Quelques années auparavant, en 1864, Gaston Paris pouvait encore regretter que, tandis qu'en Allemagne les études de langues germaniques et de langues romanes étaient déjà arrivées à une extension considérable, en France il n'y avait pas une seule faculté des lettres où l'on

50. Daniel Baggioni, *op. cit.*, p. 146-147.

51. *Romania*, 1872, p. 16.

52. *Ibid.*, p. 21-22.

tenait des cours ayant trait à la philologie romane.

Deuxièmement, suite à la défaite de 1870, rappeler la supériorité de la civilisation romane – à laquelle la civilisation française appartient « naturellement » – plus progressive et éclairée que la germanique, dont la nationalité est exclusivement « un produit de sang ».

Troisièmement, en rejetant la définition ethno-linguistique de la communauté nationale et en rapportant la nationalité française à une communauté de civilisation, Gaston Paris veut écarter d'emblée la possibilité que des hypothèses raciales et linguistiques puissent entraver le processus de construction de l'unité nationale française. À ce propos, l'acte final de cette longue introduction constitue en lui-même une sorte de profession de foi pour les élites de la république renaissante, mais aussi un programme, presque une admonition, pour les recherches linguistiques à venir, puisque son objectif est de trancher toute discussion concernant l'existence de langues et cultures différentes sur le territoire français :

La fraternité des diverses nations romanes est sensible dans l'histoire des leurs littératures autant que dans celle de leurs langues. Au Moyen Âge les plus importantes d'entre elles ont eu constamment les rapports intellectuels les plus étroits ; plus tard elles ont pris part successivement à ce grand mouvement de la renaissance qui était réellement pour elles une restauration. Mais en même temps, grâce aux conditions diverses où elles se sont trouvées et à leur contact plus ou moins fécond avec d'autres peuples, surtout au Moyen Âge, l'individualité de chacune s'est constituée. Cette individualité a même été assez marquée pour que le sentiment de la communauté ait pu presque s'effacer : il doit trouver une reviviscence durable dans l'étude des langues et des littératures romanes, à laquelle nous consacrons ce recueil. Nous ne poursuivons, cela va sans dire, d'autre intérêt que celui de la science : les faits seuls parleront ; nous ne les choisirons ni ne les interpréterons avec aucune idée préconçue. Mais c'est précisément au point de vue purement scientifique que le rapprochement perpétuel entre les langues et les littératures des diverses nations qui composent la Romania est le plus utile et le plus fructueux. [...] C'est pour cela que nous les réunissons dans ce recueil, auquel nous avons donné le beau nom, depuis longtemps oublié, par lequel les Romani d'Italie, de Gaule, d'Espagne et d'Orient désignaient jadis la grande cité dans laquelle ils étaient tous entrés à leur tour⁵³.

53. *Ibid.*, p. 22.

Conclusions : la philologie, discipline scientifique et discipline nationale

Pan-latinisme et romanistique représentent en France les deux faces de la même médaille. Ils peuvent être considérés comme les évolutions politico-culturelle et philologique du même concept, et ils entretiennent une relation complexe.

Le panlatinisme, à travers ses différents avatars, est un bon analyseur des problèmes de la coexistence des États-nations tels qu'ils se créent dans la deuxième moitié du XIX^e siècle — dans le contexte du développement du capitalisme et de la puissance économique montante des pays du « nord ». Notion dérivant de la philosophie politique et ayant ses sources dans la tradition juridico-politique romane, la latinité admet vers la moitié du XIX^e siècle une signification plus culturelle en même temps qu'elle se fait porteuse de projets politiques et/ou économiques à échelle européenne (pan-latinisme). En se fondant sur la volonté de réunir tous les membres de la grande « famille latine », le pan-latinisme vise à récupérer une place hégémonique dans le cadre politique et économique européen, et à contrecarrer ainsi la puissance grandissante des peuples germaniques et slaves sur le continent européen. Vers la fin des années 1870, la latinité figure comme un leitmotiv dans le mouvement renaissantiste de langue d'oc, qui brandit l'idée latine en défense de ses propres revendications culturelles, sans crainte de porter préjudice à l'État français⁵⁴.

La romanistique française, telle qu'elle est professée par Gaston Paris et Paul Meyer, s'applique de son côté à freiner la prééminence allemande dans le domaine philologique, notamment en ce qui concerne les langues romanes. L'objectif est double : d'une part, regagner une autorité internationale en se réappropriant des études sur les langues romanes, domaine qui, jusque-là, était maîtrisé par les Allemands. Dans ce contexte s'inscrit aussi la création de *Romania*, qui se donne pour mission de faire avancer « la recherche scientifique par une émulation nationale pacifique et ouverte⁵⁵ ». D'autre part, la romanistique française, en niant la présence de langues autres que le français sur le territoire national, vise à homogénéiser, linguistiquement et culturellement, l'espace national⁵⁶. La théorie de la *tapisserie* (c'est-à-dire, la

54. En ce sens, l'ambiguïté implicite dans « l'idée latine » lui permet de se faire le héraut de différentes revendications ; pour une interprétation distincte de la portée de « l'idée latine » dans le mouvement renaissantiste de langue d'oc, voir Nicolas Berjoan, « L'idée latine du Félibrige. Enjeux, boires et déboires d'une politique étrangère régionaliste (1870-1890) », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, n° 42, 2011, p. 121-136, et Francesca Zantedeschi, « L'invention d'un espace transnational : l'idée latine dans la renaissance littéraire en langue d'oc, 1860-1880 », dans *Transnationalisation des idées, modèles et pratiques politiques en Europe*, à paraître chez Peter Lang.

55. Ursula Bähler, *op. cit.*, p. 137.

56. Voir Francesca Zantedeschi, *Une langue en quête d'une nation : le débat sur la langue d'oc au XIX^e siècle*, Thèse de doctorat, Fiesole, European University Institute, 2009, en particulier chap. 6 « Montpellier-Paris et retour : l'activité de la Société des Langues Romanes dans le contexte français ».

fusion graduelle des parlers les uns dans les autres) et la négation, de la part de Paul Meyer et Gaston Paris, de la présence des dialectes sur le sol français ne font que renforcer cette conception idéologique de la langue – toute vision de la langue ayant, par ailleurs, une dimension idéologique. Ce tableau unitaire de la France linguistique esquissé par les deux philologues trouve sa raison d'être dans la conviction que l'étude des dialectes littéraires a comme unique intérêt celui d'aider à différencier les textes anciens originaux de leurs copies postérieures. Or il n'y a aucune raison de traiter les dialectes comme un objet scientifique à part, étant donné qu'il n'existe pas de méthode pour les reconnaître et les classer⁵⁷. Il n'empêche que le 26 mai 1888, à l'occasion de la réunion des Sociétés savantes, Gaston Paris se fera le champion d'une vision unitaire et « utilitariste » de la langue française⁵⁸, apte à véhiculer l'évidence « de l'unité essentielle et de la variété régionale des parlers de France », qui est la conséquence de la dérivation de ces parlers de « la langue des Romani », le latin⁵⁹.

57. David L. Hoyt, « Dialects of Modernization in France and Italy, 1865-1900 », dans David L. Hoyt et Karen Oslund (dir), *The Study of language and the politics of community in global context*, Lanham MD, Lexington Books, 2006.

58. *Ibid.*

⁵⁹59. Gaston Paris, « Les parlers de France », *Revue des patois gallo-romans*, 1888. Comme Jacques-Philippe Saint-Gérard l'a remarqué, ce discours « expose clairement quelle articulation se dessine alors entre la collecte des documents rassemblés par les enquêteurs et leur exploitation selon des méthodes nouvelles, au premier rang desquelles figure la phonétique expérimentale. C'est-à-dire la reconnaissance de cette face cachée et tue du français national, cet affront permanent et incessamment répété jeté à la face unificatrice, normalisatrice de la République négatrice de toute variation » ; Jacques-Philippe Saint-Gérard, *Figures d'une renaissance : philologues et philologie française au XIX^e siècle*, 2000, version en base de données sous TACT web.